

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4783 - Mardi 31 Décembre 2024 - Prix : 200 Fc

CHERTÉ DE LA VIE :

Les consommateurs crient leur ras-le-bol



Les prix continuent de grimper dans les marchés, plus particulièrement à Volo-Volo, une situation difficile pour le comorien lambda. Le kilo d'ail est désormais vendu à 6.000 KMF. Chaque vendeur fixe le prix des

produits comme bon lui semble. Les consommateurs expriment leur ras-le-bol face à cette inflation de plus en plus insupportable. Et ce, à l'approche du mois sacré de Ramadan.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

29 Djamadu Thani 1446
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Décembre 2024

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 32mn

Fadjr : **04h 30mn**

Dhouhr : **12h 11mn**

Ansr : **15h 47mn**

Maghrib: **18h 35mn**

Incha: **19h 49mn**



LÉGISLATIVES 2025

Échanges entre Nour El-Fath et les jeunes cadres de Hambou

Dans le cadre de sa campagne électorale, le candidat du parti CRC, Nour El-Fath pour la 28e circonscription de Hambou, a organisé avec sa direction une conférence-débat ce samedi 28 décembre. C'était l'occasion pour les jeunes cadres, les étudiants et les lycéens de cette région de rencontrer le candidat pour discuter les enjeux cruciaux pour l'avenir de la région.



C'est dans le village historique Chouani Hambou qu'a eu lieu le face à face entre le candidat de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC), parti au pouvoir, et les jeunes cadres de Hambou, autour des thématiques d'actualité, notamment l'éducation et la formation professionnelle, l'employabilité des jeunes, la relance des secteurs porteurs, l'unité

de la région et la lutte contre la délinquance juvénile. L'un après l'autre chacun pose sa question afin de

savoir comment le candidat El Fath Azali compte gagner la confiance des jeunes sans espoir d'un avenir

meilleur.

Ces jeunes ont rappelé qu'il y en a beaucoup de candidats de Hambou au parlement et la région est toujours oubliée. « Les précédents députés n'ont jamais plaidé pour la région ni pour le peuple comorien. Ils font comme les autres en votant les lois qui favorisent le gouvernement non la population. C'est regrettable car votre mission au parlement c'est de défendre l'intérêt de la population ». Le candidat s'est évertué à rassurer les participants que ça ne sera pas le cas avec lui. « Mon engagement dans le gouvernement c'est d'abord donner la chance aux jeunes. Ça sera aussi le cas pour la région de Hambou. Ma candidature pour les élections législatives est réfléchie. J'ai une conviction et un engagement pour ma région. Le développement et l'amélioration de vie des habitants de ma région reste primordial pour

moi et notre équipe. Nous allons développer notre région et le pays ensemble », a-t-il déclaré.

A en croire le conférencier, cette jeunesse est un potentiel pour accompagner la mise en œuvre de ses projets de développement de la région. Il appelle tous les jeunes de la région à s'unir dans ce combat, pour l'unité de la région et la préservation de la paix sociale. Il promet de respecter ses engagements, en défendant la population à l'assemblée nationale une fois élu. « C'était un plaisir de partager avec le candidat. Le débat était constructif sur des sujets intéressants qui touchent à notre quotidien. Nous avons pu poser nos questions et il nous a répondu. Maintenant, il reste à savoir si une fois élu, il va tenir sa parole », a confié un jeune présent.

Nassuf Ben Amad

FESTIVAL NGAMINA POWER :

« Un défi relevé »

Le festival Ngamina power s'est tenu le 25 décembre dernier au foyer des femmes de Moroni. Lors d'un entretien avec Lee Nosseent, manager de l'artiste Malha fondatrice du festival a regretté l'absence des artistes comoriens et le manque d'appui du gouvernement quant à l'organisation de l'événement dont le principe est de promouvoir la culture du pays. Malgré tout, les organisateurs parlent d'un défi relevé.

Le festival Ngamina power a été un événement de grande envergure culturelle. Bien que le passage du cyclone Chido ait chamboulé le calendrier du festival, l'événement s'est finalement tenu avec succès le 25 décembre dernier à Moroni. Interrogé sur le déroulement, l'artiste manager de Malha a déploré « l'absence des artistes comoriens à cet événement organisé

par l'un des leurs. Tout le monde sait très bien que les artistes se plaignent fréquemment du manque de soutien de la part du gouvernement et du ministère de la Culture. Il est vrai que la culture semble négligée, faute de volonté politique pour la soutenir ».

Et de poursuivre avec désolation : « Nous avons pourtant sollicité une aide auprès du gouvernement, mais notre demande a été rejetée catégoriquement. Ce sont principalement des institutions étrangères et, dans une moindre mesure, quelques acteurs privés qui ont soutenu l'événement ». L'artiste franco comorien Lee Nosseent n'a pas manqué de déplorer la négligence de l'État surtout le ministre de la culture en matière de soutien aux artistes sur des projets culturels. Ce qui est « dramatique », dit l'artiste.

L'organisation du festival a très bien respecté les lignes malgré l'absence

des artistes locaux qui ont manqué de solidarité envers l'un des leurs. Sur ce point, le manager de Malha se dit optimiste : « Je pense que dans de meilleures conditions, nous pourrions organiser une deuxième édition, l'année prochaine ». Et de préciser que « organiser ce festival a été un véritable défi, mais nous étions déterminés à le concrétiser, et aujourd'hui, c'est une réalité. Le changement de date n'a pas été facile, mais il était essentiel de respecter le deuil national et témoigner de notre solidarité avec nos frères et sœurs de Mayotte ». Pour l'artiste, le spectacle a été « exceptionnel », d'une qualité indéniable. « Cela fait sept ans que je vis ici, et j'ai participé à presque tous les événements. Je peux te dire qu'au niveau de la qualité du show, nous avons largement dépassé ce qui se fait habituellement », a-t-il conclu.

Kamal Gamal



KAFA LA MDJANGA :

Combien des comoriens massacrés en 1976 ?

Le 20 décembre dernier est commémoré à Mutsamudu le 48ème anniversaire du massacre de Majunga ou « Kafa la Mdjanga », en présence d'une centaine de personnes. C'est l'association Zanatany Massabéna (rescapés de cette boucherie qui a fait plusieurs centaines de morts) qui est à l'initiative de la cérémonie.

« Le massacre des comoriens résidant à Madagascar, perpétré le 20 décembre 1976, doit être intégré dans le programme scolaire d'histoire, aux Comores », déclare une autorité sur place. Une idée partagée par des femmes ayant survécu à des scènes macabres de cette douloureuse épisode de Majunga. « C'est la tribu Betsirebaka qui

commettait ces crimes contre les Comoriens. Nous avons vu plusieurs frères et sœurs égorgés comme des zébus. C'est dur d'oublier », confie Mme Fatima, larmes aux yeux. Selon des confrères des médias locaux, cette tragédie « tristement connue sous le nom de

Kafa la Mdjanga, reste gravée dans la mémoire collective des Comoriens. 48 ans après, ce chapitre sombre de l'histoire commune entre les Comores et Madagascar continue de susciter de vives émotions ».

Daouda Ali Mohamed Combo



Commemoration Kafa la Mdjangaya.

alias Tchepe fils, un membre influent de l'association a fait une narration émouvante, comme une leçon de vie. « Après ce drame qui a endeuillé plusieurs comoriens, on a appris à vivre autrement d'une façon très cohérente avec les cousins et cousines malgaches ». Ce dernier est de mère malgache et père comorien. Il est la preuve vivante du dilemme entre les deux pays. Car, « ce drame, qui fait partie intégrante de l'histoire des Comores, mérite d'être enseigné dans les établissements scolaires ». Et cette déclaration tirée d'un communiqué suggère qu'inclure « cet épisode dans les programmes scolaires serait une manière d'éclairer les générations futures sur les relations entre les Comores et Madagascar. Cela permettrait également d'honorer la mémoire des victimes et d'assurer

que cette page tragique de l'histoire ne tombe jamais dans l'oubli ».

Force est d'insister qu'aucune déclaration n'a pu donner de chiffres exacts des morts. Aux années 1976-1977, les Comoriens vivant chez eux à Madagascar, ne pouvaient jamais se faire à l'idée qu'un mauvais jour tel que celui du "Kafa la Mjanga" était encore possible. Mais, une explication tente de comparer ce drame aux naufrages de kwassa kwassa, puisqu'aucune famille de cet archipel balkanisé des Comores, n'oserait dire qu'elle n'a pas perdu un des siens dans le cimetière marin, crée depuis 1994 entre le lagon de Mayotte et les montagnes d'Anjouan, à cause du tristement célèbre visa Balladur, à seulement 70 km de distance.

Younès

CHERTÉ DE LA VIE :

Les consommateurs crient leur ras-le-bol**Suite de la page 1**

Au marché Volo-volo, le plus grand bazar de la capitale, les consommateurs se plaignent des prix anarchiques fixés par certains vendeurs. Ce vendredi 26 décembre, certains ont exprimé leur inquiétude. Le kilo d'ail, un produit incontournable dans la cuisine comorienne, se vend désormais à 6.000 KMF, un montant qui dépasse largement le budget de nombreuses familles. « C'est une grande surprise pour moi. Tous les jours les prix grimpent. J'ai comme l'impression que certains vendeurs profitent de la fatalité des comoriens »,

lance une maman sous la colère. « Le prix de l'ail a littéralement explosé, et c'est très difficile pour nous, les clients », tonne Ahmed Maoulida, un habitant de Moroni venu faire ses courses. Avant de poursuivre : « Avant on pouvait acheter l'ail à 2.500 KMF voir 1500 le kilo, mais maintenant, c'est presque inabordable. Et ce n'est même pas le seul produit qui a grimpé ».

Au-delà de l'ail, le prix des poissons, à l'exception du thon (qui reste à 1.500 KMF), varie désormais entre 3.500 et 4.000 KMF le kilo. Les tomates ont également subi une forte hausse, atteignant

1.750 KMF le kilo. « Tout est cher, et rien ne semble arrêter la spirale inflationniste. Quand est-ce que cela va finir », s'interroge Fatima Ahmed, une autre cliente du marché, visiblement préoccupée par l'augmentation des prix.

Les vendeurs du marché expliquent cette situation par plusieurs facteurs. « L'augmentation des prix des matières premières et des coûts de transport, a un impact direct sur les prix que nous devons proposer », explique Mariam Oumouri, une vendeuse d'ail et tomates. « Nous ne faisons pas de bénéfices extraordinaires, mais nous devons ajuster les prix pour couvrir nos

coûts ».

Cependant, un autre problème majeur frappe également le marché : la pénurie du gros sel, un produit en provenance de Madagascar. « Le sel est difficile à trouver ces jours-ci. Il n'y en a presque plus, et ceux qui en ont en stock, en profitent pour spéculer sur les prix », explique Hachim Omar, un vendeur de sel. « Nous espérons qu'une solution sera trouvée rapidement ». Les plaintes des consommateurs se multiplient. « C'est insupportable, avec des prix comme ça, tout devient trop cher. Comment voulez-vous qu'on s'en sorte ? » s'indigne Aïcha Kader, une autre cliente.

À Moroni, la cherté de la vie devient un problème de plus en plus pressant. Entre les hausses successives des prix et les pénuries de produits essentiels, les habitants de la capitale peinent à joindre les deux bouts. Les autorités devront peut-être intervenir pour stabiliser les prix et soulager le panier de la ménagère, dans un pays où une majorité de la population vit sous le seuil de la pauvreté, et se trouve de plus en plus confrontés à une crise économique insoutenable, malgré les mesures annoncées par le gouvernement en faveur du pouvoir d'achat.

Mohamed Ali Nasra

CAS DES JEUNES COMORIENS BLOQUÉS EN ÉTHIOPIE :

L'ADC livre sa version des faits

chargé de communication de l'ADC en conférence

L'aéroport des Comores (ADC) apporte des éclaircissements sur la situation des jeunes comoriens bloqués en Ethiopie. Il évoque des retards administratifs liés aux visas et frais de scolarité. Le chef de la communication de l'ADC, Mohamed Djaoid Said Youssouf tient à rassurer les familles que

ces futurs contrôleurs sont attendus d'ici un mois dès la fin de leur formation.

Suite à une polémique relayée sur les réseaux sociaux à propos des étudiants comoriens en formation de contrôle aérien en Éthiopie, Mohamed Djaoid Said

Youssouf, chef du service des relations publiques et communication de l'aéroport des Comores (ADC), a tenu à clarifier cette affaire et calmer les inquiétudes des familles. « Il ne faut pas politiser cette situation, car cela n'a aucun lien avec des enjeux politiques », insiste-t-il, dans son introduction avant de faire l'histoire qui remonte à 2021. Il a précisé que le président Azali Assoumani a nommé Maamoune Chakira à la tête de l'ADC avec comme priorités d'assainir les finances de l'établissement public et de mettre l'accent sur la formation du personnel. « Nous avons constaté que de nombreux agents et responsables n'étaient pas suffisamment formés pour répondre aux exigences du domaine aéroportuaire », avance-t-il.

La décision de former de nouveaux contrôleurs aériens s'est également imposée face à une double urgence, à savoir des départs à la retraite imminents et une menace de grève de la part des contrôleurs en

poste, un secteur important pour la sécurité nationale. Un concours organisé en toute transparence par l'école privée Mouigni Baraka, a permis de sélectionner des jeunes Comoriens ayant le niveau baccalauréat. Les résultats ont été transmis sans interférence politique ni favoritisme. Ces 11 étudiants plus un responsable de l'ADC ont quitté les Comores le 10 août 2023 pour une formation de huit mois à l'Académie d'aviation d'Éthiopie à Addis-Abeba. « Depuis leur départ, tous les frais liés à leur formation, logement et subsistance sont intégralement pris en charge par l'ADC », rassure-t-il.

Cependant, il y a eu un retard dans le paiement des frais de scolarité à l'académie, ce qui a généré des complications administratives, notamment pour la régularisation de leurs visas en Éthiopie. « Nous discutons actuellement avec l'école, la direction de l'immigration éthiopienne, et notre ambassade à Addis-Abeba pour résoudre ce problème.

Ces négociations visent à fixer un montant définitif pour la régularisation des visas, et nous espérons une issue rapide », clarifie-t-il. L'ADC tient à rassurer les familles : « Ces étudiants rentreront aux Comores dès la fin de leur formation et seront immédiatement recrutés pour renforcer l'équipe des contrôleurs aériens ». Cette promesse garantit à ces jeunes un avenir professionnel stable et contribue au développement du secteur aérien national. Il appelle donc à la retenue. « Nous sommes en période électorale, mais il est important de ne pas politiser cette formation. Nous avons fait preuve de transparence en confiant l'organisation du concours à une école privée. Si nous voulions politiser ce processus, nous aurions pu sélectionner des enfants de responsables politiques. Cela n'a pas été le cas », dit-il.

Ibnou M. Abdou

CLÔTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE 2024 :

Ahamada Baco trace les perspectives pour 2025

Mohamed Ahamada Baco, président par intérim de l'Assemblée nationale, a clôturé la deuxième session ordinaire de l'année, et la dernière de l'actuelle législature, dans un discours axé sur les défis et opportunités pour l'Union des Comores. Devant les membres du gouvernement et le corps diplomatique, il a mis en avant les progrès réalisés tout en pointant les insuffisances qui freinent l'application des lois. Une occasion d'appeler à une coopération renforcée entre l'exécutif et le législatif et de tracer les priorités pour 2025.

l'Assemblée nationale, Mohamed Ahamada Baco, a clôturé la deuxième session ordinaire de 2024. En présence des membres du gouvernement, et du corps diplomatique, il a dressé un bilan parlementaire de l'année écoulée tout en projetant les priorités de la prochaine législature. Dans son discours, M. Baco souligne l'intensité des travaux parlementaires réalisés en 2024. « Cette année, nous avons examiné 15 projets de lois, dont 5 adoptés au cours de cette session », déclare-t-il, tout en mettant en avant la loi de finances 2025, pilier des ambitions économiques nationales.

Cependant, il a rappelé les insuffisances liées à la mise en œuvre des textes législatifs. « Plusieurs lois

récemment adoptées ne peuvent pas entrer en application faute de textes d'exécution », regrette-t-il, appelant les départements ministériels concernés à redoubler d'efforts pour garantir leur efficacité. Les commissions permanentes, quant à elles, jouent un rôle clé dans l'efficacité des travaux parlementaires. Elles ont permis un suivi rigoureux des lois adoptées et renforcent ainsi le rôle de contrôle dévolu à l'Assemblée.

À l'approche de 2025, Mohamed Ahamada Baco invite à une transition législative harmonieuse et une collaboration accrue entre les pouvoirs. « La stabilité de nos institutions, la paix civile et la cohésion sociale doivent rester au cœur de nos priorités », affirme celui qui insiste

sur le rôle fondamental du Parlement dans la dynamique nationale. Il formule également des attentes pour la prochaine législature, dont il espère qu'elle sera « engagée dans la poursuite des ambitions du Plan Comores Émergent (PCE) à l'horizon 2030 ». Cette vision nécessite une législature alignée sur les objectifs stratégiques et un renforcement des institutions.

Il a mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration franche entre le Parlement et le gouvernement. « Le respect du principe républicain de la séparation des pouvoirs n'exclut pas une synergie constructive pour servir les intérêts du peuple comorien », rappelle-t-il. Cette coopération, ajoute-t-il, est essentielle pour consolider les acquis en matière de développe-

ment économique et social tout en garantissant une gouvernance efficace. Selon lui « notre institution doit accompagner l'exécutif dans la réalisation des projets structurants et dans l'attraction des investissements nécessaires à notre développement », souligne-t-il. Alors que les élections législatives se profilent, il appelle à une mobilisation citoyenne pour élire des députés capables de soutenir cette dynamique. Et M. Baco de clôturer son discours en formant ses vœux pour 2025. « Ensemble, nous devons bâtir une nation stable, unie et tournée vers l'avenir ».

Ibnou M. Abdou

Samedi dernier, au Palais du peuple de Hamramba, le président par intérim de



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Sélection de CONSULTANTS PAR LES Emprunteurs de la Banque

Appel à candidature pour le recrutement d'un Spécialiste en paiements et systèmes de règlement pour le Système Automatisé de Transferts+ (SAT+)

Date de l'avis : 25 Décembre 2024

1.Généralités :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : d'un spécialiste en paiements et systèmes de règlement pour le SAT+

2.Objectif :

Dans l'objectif de promouvoir la politique d'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers, la Banque Centrale des Comores (BCC) met en place un système pour la modernisation du système de paiements. Des infrastructures de paiements modernes, fiables et sécurisées sont en cours de mise en place à la BCC. Ainsi, l'UGP procède au recrutement d'un spécialiste en paiements et systèmes de règlement pour le SAT+.

3.Durée du travail du consultant :

La mission est prévue pour une durée de 06 mois.

4.Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 08h00 à 15h00 et le vendredi de 08h00 à 10h30 heure locale (GMT+3).

Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 07 janvier à 10 h 30** avec la mention : **Recrutement d'un spécialiste en paiements et systèmes de règlement pour le SAT+**. Les dossiers de manifestations d'intérêts peuvent également être soumis par voie électronique.

5.L'Unité de Gestion du Projet ADSF invite les candidats à manifester leur intérêt pour les services décrits

ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : lettre de motivation signée, CV détaillé, copies des diplômes, références concernant l'exécution de contrats analogues (attestations, lettres de recommandation...).

6.Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Madame la Coordinatrice Nationale
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : + 269 773 10 02
E-mail : Housna.UGP@banque-comores.km –
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Appel à candidature pour le recrutement d'un Spécialiste en support technique pour le Système Automatisé de Transferts+ (SAT+)

Date de l'avis : 25 Décembre 2024

1.Généralités :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : d'un spécialiste en support technique pour le SAT+

2.Objectif :

Dans l'objectif de promouvoir la politique d'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers, la Banque Centrale des Comores (BCC) met en place un système pour la modernisation du système de paiements. Des infrastructures de paiements modernes, fiables et sécurisées sont en cours de mise en place à la BCC. Ainsi, l'UGP procède au recrutement d'un spécialiste en support technique pour le SAT+.

3.Durée du travail du consultant :

La mission est prévue pour une durée de 06 mois.

4.Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes :

du lundi au jeudi de 08h00 à 15h00 et le vendredi de 08h00 à 10h30 heure locale (GMT+3).

Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 07 janvier à 10 h 30** avec la mention : **Recrutement d'un spécialiste en support technique pour le SAT+**. Les dossiers de manifestations d'intérêts peuvent également être soumis par voie électronique.

5.L'Unité de Gestion du Projet ADSF invite les candidats à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : lettre de motivation signée, CV détaillé, copies des diplômes, références concernant l'exécution de contrats analogues (attestations, lettres de recommandation...).

6.Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Madame la Coordinatrice Nationale
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : + 269 773 10 02
E-mail : Housna.UGP@banque-comores.km – SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km

LES ENFANTS DE LA LUNE AUX COMORES :

Médecins et infirmiers sensibilisés et formés à Mohéli

Un atelier de sensibilisation, formation suivie d'un dépistage a eu lieu le mercredi 25 décembre dernier à l'hôtel Faradel à Mohéli, concernant la maladie dite des enfants de la lune. Cette formation était destinée aux médecins et infirmiers de l'île.

Le xeroderma pigmentosum, ou maladie des enfants de la lune, est une pathologie génétique rare souvent liée à une mutation du gène codant la protéine dite XPC. Le rôle de cette protéine, selon les spécialistes, est de reconnaître les lésions de l'ADN provoquées par les rayons ultraviolets de la lumière naturelle. La maladie a été découverte aux Comores en 2017 par le docteur Zahara Salim, dermatologue à Hombo, qui travaille dans la lutte contre la lèpre et la tuberculose.

Présente à cet atelier, Dr Zahara explique que les enfants atteints de cette maladie ne peuvent pas vivre sous le soleil. Sinon, leur peau et



Les enfants de la lune aux Comores.

leurs yeux sont affectés et cela peut évoluer vers un cancer, puis la mort. « Mais, en prenant les précautions nécessaires, ces enfants peuvent vivre longtemps », a-t-elle rassuré, avant de poursuivre : « Cette mal-

adie n'est pas infectieuse ni transmissible vis-à-vis de l'entourage. Cependant, il est important de sensibiliser la population à son sujet. »

Quant au Dr Ali Nouridine, ophtalmologue à l'hôpital de Hombo et

collaborateur de Dr Zahara depuis 2013, il précise que cette maladie n'est pas vraiment nouvelle aux Comores, car à Anjouan, plusieurs cas ont été dépistés depuis longtemps. À Anjouan, plus de 20 cas

ont été recensés, selon Dr Ali Nouridine, et certains sont décédés. « Actuellement, nous suivons 12 cas : 2 se trouvent à La Réunion, 5 à Mayotte et 5 à Anjouan. Ceux qui sont à Anjouan, je les suis au niveau des yeux. »

Selon ces médecins, les signes du xeroderma pigmentosum commencent à apparaître dès 6 mois. Lorsque l'enfant est en contact avec les rayons du soleil, il cligne des yeux, baisse la tête et ferme les yeux plusieurs fois. Ses yeux deviennent rouges, puis noirs, et peuvent évoluer vers un cancer. Dans les cas extrêmes, l'œil doit être enlevé. Bien que la maladie n'ait pas encore été dépistée à Mohéli, cette pathologie étant héréditaire récessive et « étant donné que les mariages se font entre nous, il est important de sensibiliser les médecins et infirmiers pour pouvoir l'identifier à temps », a indiqué Dr Ali Nouridine.

Riwad

INVESTISSEMENT EN AFRIQUE :

L'Afrique attire de plus en plus les pays Arabes

La Chine, l'Union Européenne, les États-Unis ou encore la Turquie doivent s'y faire. Les pays du Golfe sont en train de grignoter, si ce n'est carrément damer le pion à ces puissances traditionnellement implantées en Afrique. En moins de 10 ans, le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) a plus que doublé ses investissements en Afrique, passant de 57,7 milliards de dollars à 121 milliards de dollars. Une pénétration fracassante, quand on connaît la mainmise qu'ont les puissances citées plus haut sur le continent depuis de nombreuses années.

C'est dans un rapport de la Banque Africaine des Investissements (Afreximbank) rapporté par nos confrères de Tunisie Numérique et intitulé « L'augmentation des investissements des pays du Golfe en Afrique : saisir les opportunités et relever les défis », que l'on peut lire cette nouvelle tendance dans le commerce et les investissements mondiaux. Et le journaliste de nous donner des précisions sur la nature des sommes en jeu : « Les échanges commerciaux entre le continent africain et cette partie du monde sont montés à quelque 121 milliards de dollars en 2023 et sans doute davantage en 2024 ».

A en croire, Souleymane Loum le journaliste qui a écrit l'article, de 2012 à 2022 les investissements des pays du Conseil de Coopération ont dépassé les 100 milliards de dollars

avec en tête du peloton les Emirats Arabes Unies. « Entre 2012 et 2022, les investissements directs des 6 monarchies pétrolières en Afrique ont excédé 100 milliards de dollars. Avec 59,4 milliards de dollars durant cette période, les Emirats arabes occupent la première place des IDE, viennent après l'Arabie Saoudite (25,6 milliards de dollars) et le Qatar (7,2 milliards de dollars) ». Une étude confirmée par le site Africanews.fr sur le rôle majeur des Emirats pour ses investissements africains. « Les Émirats Arabes Unis demeurent en pole position des investisseurs du Golfe en Afrique, suivis par l'Arabie Saoudite, le Qatar et le Koweït. L'attraction de l'Afrique pour les Émirats se double d'un intérêt croissant des entrepreneurs africains envers cet État du Golfe, où plus de 21 000 entreprises du continent sont déjà implantées. »

Si les Comores ne font encore

pas partie du peloton de tête des pays bénéficiaires des investissements des pays arabes en Afrique, grâce au projet Smart City, ces derniers veulent faire des Comores une rampe de lancement de leurs investissements à travers tout le continent. « A faire de Moroni un hub des investissements privés arabes vers l'Afrique et la principale plateforme de la finance islamique en Afrique. Ce centre financier à vocation de couvrir une large gamme de services financiers, notamment des services d'investissement transfrontaliers, des services bancaires internationaux aux particuliers, des services de gestion transfrontalière d'actifs, des services internationaux d'assurances de « fintech », lit-on sur le rapport pays de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'exercice 2023. Une idée que l'on retrouvait déjà sur le Plan Comores Emergent. « L'Union

des Comores ambitionne donc de devenir à l'horizon 2030 un hub de services financiers au sein de l'Océan indien par la mise en place d'une zone financière spéciale, Moroni Finance Smart City, à la

croisée de l'Asie qui dispose des financements et de l'Afrique qui sera le terrain des grands projets d'investissements de ce siècle ».

Imtiyaz

La Gazette des Comores	Nabil Jaffar
Fondateur et Directeur général	Riwad
Said Omar Allaoui	A Bardraoui
Directeur de la publication	Mohamed Ali Nasra
Elhad Said Omar	Mise en page
Rédactrice en chef	Abdouchakour Aladi Nourou
Andjouza Abouheir	Responsable commercial
Secrétaire de rédaction	Mariama Mhoma
Toufé Maecha	Documentation archiviste
Rédaction	Hadidja Abdou
Mohamed Youssouf	Photographe / Site Web
Sanaa Chouzour	Mohamed Said Hassane
A. Mmagaza	Impression
M.I.M Abdou	Graphica Imprimerie
Nassuf Ben Amad	www.lagazettedescomores.com
Kamal Gamal Abdou	Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

ASélection de CONSULTANTS PAR LES Emprunteurs de la Banque

Appel à candidature pour le recrutement d'un gestionnaire des flux de compensation pour le switch national de paiements

Date de l'avis : 25 Décembre 2024

1.Généralités :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : d'un gestionnaire des flux de compensation pour le switch national de paiements.

2.Objectif :

Dans l'objectif de promouvoir la politique d'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers, la Banque Centrale des Comores (BCC) met en place un système pour la modernisation du système de paiements. Des infrastructures de paiements modernes, fiables et sécurisées sont en cours de mise en place à la BCC. Ainsi, l'UGP procède au recrutement d'un gestionnaire des flux de compensation pour le switch national de paiements.

3.Durée du travail du consultant :

La mission est prévue pour une durée de 06 mois.

4. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes :

du lundi au jeudi de 08h00 à 15h00 et le vendredi de 08h00 à 10h30 heure locale (GMT+3).

Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 07 janvier à 10 h 30** avec la mention : **Recrutement d'un gestionnaire des flux de compensation**. Les dossiers de manifestations d'intérêts peuvent également être soumis par voie électronique.

5. L'Unité de Gestion du Projet ADSF invite les candidats à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : lettre de motivation signée, CV détaillé, copies des diplômes, références concernant l'exécution de contrats analogues (attestations, lettres de recommandation...).

6. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Madame la Coordinatrice Nationale
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : + 269 773 10 02
E-mail : Housna.UGP@banque-comores.km –
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Sélection de CONSULTANTS PAR LES Emprunteurs de la Banque

Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant chargé de la gestion du réseau d'agents bancaires

Date de l'avis : 25 Décembre 2024

1.Généralités :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : un consultant chargé de la gestion du réseau d'agents bancaires.

2.Objectif :

Dans l'objectif de promouvoir la politique d'inclusion financière en facilitant l'accès aux services financiers, la BCC met en place un réseau d'agents bancaires sur l'étendue du territoire. Cette initiative permettra aux personnes les plus éloignées des institutions financières de pouvoir accéder à ses services en toute simplicité et à une distance raisonnable de leurs domiciles ou lieux de travail.

L'UGP procède au recrutement d'un Responsable de la gestion du réseau d'agents bancaires. Sous la

supervision de la Directrice de l'inclusion financière de la BCC, il/elle sera responsable du développement et de la gestion du réseau d'agents bancaires sur l'ensemble du territoire national avec la prospection de nouveaux agents bancaires et de la gestion des relations avec les agents et avec les institutions du secteur financier.

3.Durée du travail du consultant :

La mission est prévue pour une durée de 06 mois.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 08h00 à 15h00 et le vendredi de 08h00 à 10h30 heure locale (GMT+3).

Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 07 janvier à 10 h 30** avec la mention : **Recrutement d'un consultant chargé de la gestion**

du réseau d'agents bancaires

Les dossiers de manifestations d'intérêts peuvent également être soumis par voie électronique.

5. L'Unité de Gestion du Projet ADSF invite les candidats à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : lettre de motivation signée, CV détaillé, copies des diplômes, références concernant l'exécution de contrats analogues (attestations, lettres de recommandation...).

6. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Madame la Coordinatrice Nationale
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : + 269 773 10 02
E-mail : Housna.UGP@banque-comores.km –
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km